

DELIBERATION N° 33/2021

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS A
L'ETRANGER**

Séance du 25 novembre 2021

**Rénovation du gymnase et aménagement des combles du Lycée Français
Jean Renoir de Munich**

Le conseil d'administration,
Vu le code de l'éducation, articles D 451-1 à D 452-21 ;

Après en avoir délibéré,

Le conseil d'administration valide la restructuration du lycée Français Jean Renoir de Munich pour un budget global de 6,2 millions d'euros toutes dépenses confondues, selon le plan de financement prévisionnel de l'opération suivant :

- Mobilisation du fonds de roulement disponible et des ressources propres dégagées annuellement par l'établissement pour un montant de 5,5 millions d'euros.
- Recours aux avances de France trésor pour un montant de 0,7 millions d'euros remboursé par l'établissement.

Nombre de votants : 26

Pour : 26

Contre : /

Abstention : /

Fait à Paris, le 25 novembre 2021

Le Président
du conseil d'administration de
l'AEFE



Bruno FOUCHER